

# Apei Périgueux

## Siège Social - Direction Générale

1 avenue Hélène BOUCHER  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
Tel : 05 53 08 20 87  
Fax : 05 53 03 29 85  
siege@apei-perigueux.fr

N°SIRET 781 703 657 00085 - APE 8720A

Coronavirus.Info.33  
HM-OM/20-235

Mesdames, Messieurs les parents  
Mesdames, Messieurs les représentants  
légaux

### Établissements et services de l'Apei Périgueux :

CALYPSO  
Établissement pour Enfants et  
Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

HELIODORE  
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

LA PEYROUSE  
Foyer de Vie pour personnes atteintes  
de surdité

LE BERCAIL  
Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

LOU PRAT DÔU SOLEH  
Foyer de Vie pour personnes handicapées  
vieilles

LYSANDER  
Foyer de Vie

RESIDENCE DU VAL DE DRONNE  
Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

RESIDENCES DE L'ISLE  
Foyers d'Hébergement - SAVS - SAMJ

ÛSEA  
Entreprise Adaptée (EA)  
Établissement et Services d'Aide  
par le Travail (ESAT)

RESTAUVEZERE  
Entreprise Adaptée (EA)

DIRECTION GÉNÉRALE

### Association de parents et amis de personnes en situation de handicap

SIÈGE SOCIAL  
1 avenue Hélène BOUCHER  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
Tel : 05 53 08 20 87  
siege@apei-perigueux.fr

[www.apei-perigueux.fr](http://www.apei-perigueux.fr)

Périgueux, le 20 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

◆ Nous venons vous informer, à la date du 20 novembre 2020, de la situation sanitaire des personnes accompagnées par l'Apei Périgueux :

→ nous vous avons informé de la réalisation d'un troisième dépistage généralisé (résidents / professionnels) le 19 novembre 2020 au sein du **Foyer de Vie « Lysander »**.

Les résultats obtenus sont plutôt rassurants puisque 3 (2 résidents, 1 professionnel) des 70 personnes testées ont été testés positivement, soit un taux de positivité de 4.28 %.

Il est important de signaler que les 2 résidents concernés ne présentent pas de symptôme et qu'ils vivent dans le même pavillon que les résidents testés positivement la semaine précédente. Inversement, tous les résidents du pavillon « Alyzée/Goéland » ont été testés négativement.

Par mesure de précaution, et en application des protocoles de l'ARS, l'Apei Périgueux a décidé :

- d'isoler immédiatement le professionnel déclaré positif,
- de transférer vers la zone « Covid » les 2 résidents testés positivement.

Les mesures de protection sanitaire y sont maximales.

L'infirmière de l'établissement et un médecin salarié de l'association assurent la surveillance médicale de tous les résidents.

Conformément aux protocoles de l'Agence Régionale de Santé « Nouvelle Aquitaine », un nouveau dépistage généralisé sera organisé jeudi 26 novembre 2020. Il concernera uniquement les 6 résidents ayant été au contact des 2 personnes testées positivement.

Nous vous communiquerons les résultats dès leur réception.

→1 salarié de la MAS « Héliodore » et de l'EEAP « Calypso » a été détecté positif le 18 novembre dernier. En application des protocoles de l'ARS Nouvelle Aquitaine, un dépistage généralisé (résidents / professionnels) va être organisé le 23 novembre 2020.

Nous vous communiquerons les résultats dès leur réception.

→S'agissant de l'Esat « Osea », la situation sanitaire s'améliore avec le retour progressif des personnes placées à l'isolement la semaine précédente.

→Du côté des autres établissements (FAM-FV « Résidence du Val de Dronne », FAM-FV « Le Bercaill », FV « La Peyrouse », FV « Lou Prat Dou solelh », FH « les Résidences de l'Isle »), aucun fait notable n'est à signaler.

◆Concernant les accueils de jour, nous vous informons des décisions prises pour le Foyer de Vie « Lysander », la MAS « Héliodore » et l'EEAP « Calypso », compte-tenu de la situation sanitaire au sein de ces établissements :

→**Foyer de Vie « Lysander »** : dans le contexte d'une stabilisation progressive de la situation, réouverture partielle (3 demi-journées / semaine) de l'accueil de jour sur un lieu dédié avec des professionnels dédiés.

→ **MAS « Héliodore » et EEAP « Calypso »** : dans l'attente des résultats du dépistage du 23 novembre 2020, maintien des accueils de jour considérant l'absence de contact avec les lieux de vie des résidents en internat et la présence de professionnels dédiés.

◆Nous vous confirmons, d'autre part, la durée minimale de 7 jours pour les résidents qui quittent l'établissement, quelle que soit leur situation vis-à-vis de la Covid (positif/négatif).

Si les liens familiaux sont malheureusement malmenés en cette période difficile, la protection de toutes et tous, le contexte de confinement et le contexte sanitaire de certains de nos établissements entraînent cette décision.

Nous vous rappelons que les visites sont possibles au sein des établissements pour rencontrer votre(vos) proche(s).

◆Nous savons les difficultés engendrées pour chacun d'entre vous et nous (résidents, familles et parents, professionnels et directions) et savons également que vous comprenez la nécessité d'une protection sanitaire maximale au bénéfice de toutes et tous.

◆Nous vous rappelons que les élus de notre association et nos professionnels sont à votre disposition. Vous n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute demande d'information, de soutien, d'écoute, pour toute difficulté dans votre quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé MAZIERE,

Président.

